Les Infos de la R.O.S.E.

Informations de la Région Ornithologique du Sud Est - N° 9 : septembre 2014
http://www.r13rose.fr/

Édito

LES ÉLEVEURS COMME LEURS OISEAUX vivent au rythme des saisons et s'il ne nous laisse pas un souvenir impérissable, cet été tire malgré tout à sa fin, sans bruit, en pente douce. Depuis quelques semaines nos volières et nos pièces d'élevage se remplissent de plumes, légères et capricieuses, si difficiles à balayer malgré nos efforts quotidiens. La mue est là avec son cortège de soucis et de bonheur, car s'il ne faut pas perdre de vue que la mue est une période délicate pour nos élevages elle est aussi le temps durant lequel l'oiseau se fait beau. Quelle joie de voir nos jeunes oiseaux se parer de leur plus beaux atours, car déjà l'éleveur décèle celui qui va être bon pour les futurs concours et qui sait glaner des médailles.

Avant tout cela il convient de ne pas oublier l'automne dernier et les évènements qui ont conduits à l'annulation du championnat de la ROSE. Suite à cela nous avons lancé une large consultation auprès de vous, éleveurs et au travers de votre club nous avons recueilli vos idées et propositions que nous avons exploitées et intégrées dans le règlement du championnat de la ROSE qui s'appliquera dès cette année.

L'idée forte que vous avez mise en avant peut se résumer ainsi : « Valoriser le « régional » et les éleveurs lauréats afin de relancer la participation du plus grand nombre possible et assurer ainsi la pérennité de ce concours ».

Pour y parvenir nous avons établi 5 types d'action.

- En premier les clubs s'engagent moralement à inciter et favoriser la participation de leurs éleveurs et à organiser le convoyage.

- Les organisateurs s'engagent à baisser le prix des inscriptions et à faire établir par les juges des fiches de jugement plus utiles pour l'éleveur.

- Pour valoriser les clubs et leurs éleveurs la ROSE s'engage à remettre en place le « Chalenge inter clubs » ainsi que le « top » des éleveurs par section basé sur l'ensemble des concours de la saison dans la région, et lors du championnat de la ROSE à créer les grands prix par section des éleveurs « débutants » et « confirmés ».

- Avec le club organisateur, la ROSE va essayer de prévoir des récompenses pour tous les participants au championnat de la ROSE et en s'appuyant sur les résultats du championnat de la ROSE à créer les équipes de la ROSE débutants et confirmés, équipes qui participeront au national UOF.

- Enfin nous allons utiliser notre site internet ainsi que les réseaux sociaux, Face book, … pour mieux communiquer et valoriser le championnat de la ROSE avant et également après l'évènement ; Après, en publiant un petit compte rendu du concours accompagné d'un reportage photographique des moments forts et de la remise des prix mettant en scène les divers lauréats du concours sans oublier bien sûr le palmarès. Cette procédure sera étendue à l'ensemble des concours, aux journées techniques et autres manifestations organisés par les clubs de la ROSE.

Tout cela va nous compliquer un peu la tâche et nous demander un effort supplémentaire, mais le jeu en vaut bien la chandelle, car il faut vite oublier les désillusions de 2013.

Je voudrais également insister sur le volet financier du problème car aujourd'hui certes avec la multiplication des textes qui régissent nos manifestations l'organisation d'un concours n'est pas simple, mais de plus, demande un important investissement en matière de finance que les trésoreries de nos clubs ont de plus en plus de mal à supporter. Dans le même ordre d'idée la facture des convoyages pour le national et le mondial enfle d'année en année et à ce sujet je vous rappelle que la région prend en charge la moitié de ces frais de convoyage (*) à la condition que vous ayez, vous éleveur, inscrit des oiseaux au championnat de la ROSE. Par votre participation aux diverses manifestations organisées dans notre territoire, vous assurez la pérennité de ses clubs et apportez ainsi votre soutien et vos encouragements à leurs dirigeants et bénévoles. Votre participation est notre seul but et notre seul salut.

A l'orée de cette saison des concours que nous attendons tous avec impatience j'espère vous rencontrer très nombreux à Istres, Antibes, Peypin et Ollioules ainsi que dans les nombreuses expositions et bourses et en attendant je vous souhaite bonne chance.

Guy DOUMERGUE

(*) 3€/oiseau pour le national de Gravelines et 2€/oiseau pour le mondial de Bari.

Les brèves de la ROSE

La revue

Comme en 2013 le N° de septembre de la revue de notre fédération «Les oiseaux du Monde» sera envoyée gratuitement à tous les adhérents inscrits au fichier national.

Modification du site de la ROSE

Suite à vos remarques, nous avons modifié les modalités d'accès au site de la région, l'inscription devient facultative. Vous pouvez désormais voyager sans contrainte et sans inscription.

http://www.r13rose.fr/

Championnat de France 2014

Le championnat de France UOF (COM France) 2014 se déroulera aux Herbiers du 1er au 7 décembre 2014, ouverture au public les 6 et 7 décembre.

IMPORTANT

Si vous avez une adresse mail que vous ne nous avez pas encore indiquée, merci de la transmettre sans plus attendre à Marie-Claire Tarnus (marieclairetarnus@wanadoo.fr). Cette démarche de votre part nous simplifie considérablement la diffusion des informations.

L'OCP organise un voyage à Reggio

Départ vendredi 21 novembre 23h45 de Gémenos, arrivée à Reggio samedi 22 pour l'ouverture, départ de Reggio samedi 22 en fin d'après-midi, arrivée dimanche 23 novembre au matin. Prix : 65 € pour le voyage uniquement, l'entrée à l'exposition est à votre charge.
Renseignements : Norbert SCOTTO - Tel : 06 98 70 25 04 ou 06 99 67 23 36.
Pour s'inscrire par E-mail : norbertscotto@sfr.fr ou au 06 98 70 25 04

Bagues 2015- Mode d'emploi

Toutes les commandes de bagues doivent être faites obligatoirement au responsable bagues de votre club.

1) Bagues - commandes mensuelles

Commandes mensuelles - Elles doivent être adréssées à votre responsable bagues au plus tard le 10 de chaque mois. Délais de livraison 6 semaines. Par jeu de 10 ou de 20 suivant le diamètre.

2) Jeu de bagues express - commandes hebdomadaires

Commandes hebdomadaires - Votre commande doit parvenir à votre responsable bague au plus tard le mercredi soir de chaque semaine. Vendues par jeu de 10 ou de 20 suivant le diamètre. Elles sont au n° de STAM de l'éleveur.

Les délais de livraison sont d'environ 10 jours.

3) Bagues «R13»

Au congrès du 14 juin 2014 il a été décidé en raison des délais normalement réduits d'acheminement des bagues dites «express» de supprimer les bagues de dépannage région R13.

Tarif bagues 2015

Tous diamètres	Bagues (1)	Express (2)
Alu normales	0,28 €	0,56 €
Alu anodisées	0,33 €	0,66 €
Alu anodisées couleurs	0,33 €	0,66 €
Alu endurcies	0,43 €	0,86 €
Alu endurcies couleurs	0,45 €	/
bagues synthetiques	0,30 €	/
bagues inox (unité)	1,55 €	3,10 €
Frais de port	(*)	5 €

(*) fixés par chaque club

RAPPEL :

L'éleveur doit être inscrit sur le fichier national et être à jour de sa cotisation de l'année. Les chèques de règlement doivent être envoyés le jour de la commande.

Expositions - Bourses 2014 - 2015

DATE : 20 et 21 septembre 2014
CLUB : ASSOCIATION PROVENCE ORNITHOLOGIE
LIEU : CARPENTRAS
CONTACT : APO
apo.avignon@free.fr

DATE : 27 et 28 septembre 2014
CLUB : OISEAU CLUB PALAVAS HERAULT
LIEU : MARSEILLAN
CONTACT : Bernard CICERO
corto2@wanadoo.fr
04 67 42 25 28 - 06 78 73 05 78

DATE : 4 et 5 octobre 2014
CLUB : AMICALE ORNITHOLOGIQUE PROVENCALE
LIEU : OLLIOULES
CONTACT : TARNUS Marie-Claire
marieclairetarnus@wanadoo.fr
04 94 29 12 21 - 06 61 71 65 62

DATE : 4 et 5 octopbre 2014
CLUB : OISEAU CLUB GARDOIS
LIEU : NIMES
CONTACT : M. et Mme DETAILLEUR
michel.detailleur@wanadoo.fr
04.66.01.29.78 - 06 50 92 57 83

DATE : 18 et 19 octobre 2014
CLUB : OISEAU CLUB PALAVAS HERAULT
LIEU : PALAVAS-LES-FLOTS
CONTACT : Bernard CICERO
corto2@wanadoo.fr
04 67 42 25 28 - 06 78 73 05 78

DATE : 18 et 19 octobre 2014
CLUB : OISEAU CLUB CÉVENOL
LIEU : ST CHRISTOL-LES-ALÈS
CONTACT : Jean-Luc MORATA
occ30380@free.fr
Tél : 06 19 59 31 03

DATE : 16 au 19 octobre 2014
CLUB : UNION ORNITHOLOGIQUE MALLEMORTAISE
LIEU : MALLEMORT
CONTACT : Michel LAMOOT
mailto:michel.lamoot@wanadoo.fr
06 66 72 78 25

DATE : 25 et 26 octobre 2014
CLUB : CLUB ORNITHOLOGIQUE DROME ARDÈCHE
LIEU : Tain L'Hermitage
CONTACT : Marc HERNU
birdy260@yahoo.fr
Tél : 06.37.68.19.50

DATE : 1 et 2 novembre 2014
CLUB : UNION ORNITHOLOGIQUE DE L'ETANG DE BERRE
LIEU : LA MÈDE
CONTACT : QUENTIEN Adrien
adrien.quentien@orange.fr
Tél : 06.52.90.72.21

DATE : 1 et 2 novembre 2014
CLUB : OISEAU CLUB EST VAROIS
LIEU : SAINT-AYGULF
CONTACT : Jean-Paul MENABEUF
jeanmena@orange.fr
Tél : 04 94 96 21 69

DATE : 3 et 4 janvier 2015
CLUB : SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE PHOCÉENNE
LIEU : MARSEILLE - Parc Channot
CONTACT : CATALANO Claude
j.tauveron@orange.fr
04 91 79 82 83 - 06 62 39 82 83

DATE : 7 et 8 février 2015
CLUB : OISEAU CLUB GARDOIS
LIEU : CAVEIRAC (30)
CONTACT : M. et Mme DETAILLEUR
michel.detailleur@wanadoo.fr
04.66.01.29.78 - 06 50 92 57 83

DATE : 6 au 8 Février 2015
CLUB : OISEAU CLUB PAYS D'AIX
LIEU : LAMBESC
CONTACT : QUESADA Jean-Claude
titus18@free.fr
04 42 92 77 14 - 06 23 35 17 15

DATE : 15 février 2015
CLUB : OISEAU CLUB PALAVAS HERAULT
LIEU : Foyer de MAURIN
CONTACT : Bernard CICERO
corto2@wanadoo.fr
04 67 42 25 28 - 06 78 73 05 78

DATE : février 2015 (à confirmer)
CLUB : ASSOCIATION PROVENCE ORNITHOLOGIE
LIEU : JONQUIÈRES
CONTACT : François BRIFFA
fbriffa@cegetel.net
04 90 32 17 45

DATE : 1ère quinzaine Mars 2015
CLUB : OISEAU CLUB GARDOIS
LIEU : NIMES - Salon ANIMOX
CONTACT : M. et Mme DETAILLEUR
michel.detailleur@wanadoo.fr
04.66.01.29.78 - 06 50 92 57 83

2ème Championnat transfrontalier Alpes-Méditerranée

Lieu : Saluzzo - province de Cunéo (Italie)
Dates : 16 - 19 octobre 2014
Tarif : 3€/oiseau
Convoyage : pris en charge par la région
Classes : concours selon la classification COM actuelle

CHAMPIONNAT DE LA R.O.S.E. 2014

Dates : du 13 au 16 novembre 2014
Concours : Championnat de la ROSE - Toutes sections et canaris de harz.
Lieu : Salle du jardin d'Hiver - 4303 ancien chemin de Toulon - 83110 SANARY SUR MER
Date limite inscription : mardi 5 novembre 2014
Tarif : Voir règlement : droits d'inscription
Enlogement : le jeudi 13 novembre de 14h à 20h
Jugement : Vendredi 14 et samedi matin 15 nov.
Juges : Canaris de couleur : Alain CHEVALLIER - Jean Albert EUDE - Canaris de posture : Patrice DE PAEMELAERE - Denis TRUCHI - Exotique bec droit et colombidés : Christian DELFOSSE - Pierre LOPEZ - Faune européenne et hybrides : Jean Luc BERDUREAU - Psittacidés : Olivier BEAUCHET
Harz : Maurice LEVEL
Inauguration : sera fixée ultérieurement
Remise des prix : dimanche 16 novembre à 15h
Ouverture au public : samedi 15 novembre de 14h à 18 h et dimanche 16 de 9h à 17h30
Délogement : Dimanche 17 novembre à 18h
Bourse : Gratuite pour les participants au concours - oiseaux propre élevage - 2 oiseaux en bourse pour 1 oiseau en concours . Oiseaux âgés de 2 ans pour les becs droits, 3 ans pour les petits psittacidés et 5 ans pour les grands psittacidés
15% du prix de vente retenu par l'organisation.
Formalités vétérinaires : règlementation en vigueur actuellement. Les certificats de provenance seront demandés par l'organisation.
Inscriptions : Marie Claire TARNUS
23 chemin du vieux four - 83150 BANDOL
Tél : 06 61 71 65 62 - Fax 04 27 50 28 60
Email : marieclairetarnus@wanadoo.fr

Rappel

A la réunion des présidents des clubs de la ROSE le 16 juin 2007, il a été décidé que la participation financière de la région aux frais de convoyage pour le National et le Mondial prochains ne serait accordée qu'aux éleveurs ayant participé au championnat de la ROSE de l'année.

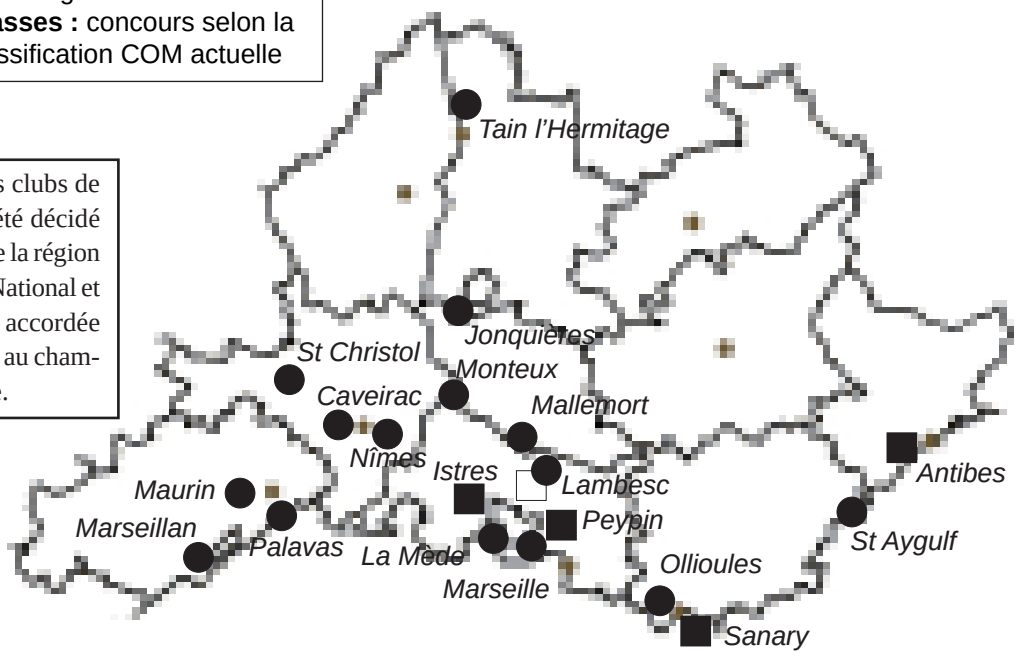

■ *Concours et bourse*
□ *Concours chant*
● *Expo-Bourse*

Calendrier des manifestations 2014 - 2015

Oiseau Club Provençal

CONCOURS DE PEYPIN

Dates : du 6 au 12 octobre 2014
Concours : toutes sections sauf les canaris chant
Lieu : Centre culturel de Peypin
Date limite inscription : 27 septembre 2014
Tarif : 3,00€ par oiseau + palmarès obligatoire 5,00€
Inscriptions : Morgane DONADU - 42 Avenue du 24 Avril 1915 - les Lierres B13 - 13012 MARSEILLE
Email : morganedonadu@outlook.fr - 06 49 76 70 59
Encagement : mardi 7 octobre de 9h30 à 19h
Jugement : mercredi 8 octobre
Inauguration : vendredi 10 octobre à 18h30
Bourse : oiseaux propre élevage - 2 oiseaux en bourse pour 1 en concours en fonction des cages - Oiseaux de 3 ans pour les becs droits et 5 ans pour les psittacidés.10 % de la vente sera retenue par l'organisation avec **un minimum** de 2 euros par oiseau.
Formalités vétérinaires : règlementation en vigueur
Ouverture public : Samedi 11 et dimanche 12 Octobre 2014 de 9H00 à 12H et de 14H30 à 18H
Remise des prix : dimanche 12 octobre à 11h
Décagement : dimanche 12 octobre à 17h30
Renseignements : Norbert SCOTTO - Tél : 04 42 32 01 13 ou 06 98 70 25 04 et Email : norbertscotto@sfr.fr

Oiseau Club d'Istres

Concours Faune Européenne et Spécial Raza Espagnol

Dates : du 11 au 12 octobre 2014
Concours : Concours Faune Européenne, fringillidés exotiques et leurs hybrides et spécial raza espagnol
Lieu : Halle polyvalente de Rassuen (boulodrome)
Date limite inscription : 3 octobre 2014
Tarif : 3,00€ par oiseau + 20 oiseaux engagés donnent droit à 10 oiseaux suplémentaires gratuits
Inscriptions et renseignements : Michel BRAU - 73, chemin de la Manne 13800 - ISTRES
Tél : 06 62 49 41 75 - E-mail : michel.brau@bbox.fr
Encagement : vendredi 10 octobre de 14h à 19h30
Jugement : samedi 11 en présence des éleveurs
Bourse : toutes sections ouverte à tous les éleveurs - Encagement gratuit **-** Oiseaux bagués propre élevage âgés de 3 ans pour les becs droits et 5 ans pour les psittacidés - 10% du prix de vente sera retenue par l'organisation
Formalités vétérinaires : règlementation en vigueur
Ouverture public : Samedi 11 et dimanche 12 octobre de 9H30 à 18H
Remise des prix : dimanche 12 octobre à 11h
Décagement : dimanche 12 octobre à 18h30

Oiseau Club d'Antibes Juan-les-pins

CONCOURS D'ANTIBES
41ème Salon de la Fleur et de l'Oiseau
Festival CT3C - Régional CDE

Concours : toutes sections sauf chant
Lieu : Espace Fort Carré - Antibes
Date limite inscription : 1er novembre 2014
Tarif : 3,00€ par oiseau, 10€ le STAM + palmarès 5,00€
Enlogement : Mercredi 5 novembre de 9h à 19h
Jugement : jeudi 6 et vendredi 7 novembre
Inauguration : samedi 8 novembre
remise des prix : dimanche 10 novembre à 11h
Ouverture public : Entrée libre samedi 8 et dimanche 9 novembre de 10h00 à 18h00.
Déclogement : dimanche 9 novembre à 18h00
Formalités vétérinaires : règlementation en vigueur
Bourse : oiseaux propre élevage - 3 oiseaux pour 1 en concours - 10% du prix de vente retenu par l'organisation - Inscription : 1,50€ par oiseau si non participation au concours - Oiseaux de 2 ans pour les becs droits et 5 ans pour les psittacidés.
Inscriptions : Michel PALAUQUI - Lyautey B - 4 rue Justin Montolivo - 06 000 NICE - Mail : palauqui.michel@orange.fr
Renseignements :
Michel DOTTA : Tel : 04 93 65 04 29 - 06 08 93 46 97
Mail : dottajardin@orange.fr
Michel PALAUQUI : Tel : 04 93 92 46 35 - 06 83 11 70 03
Mail : palauqui.michel@orange.fr

OISEAU CLUB du PAYS d'AIX

Dates : du 12 au 14 décembre 2014
Concours : concours local de Harz classique
Lieu : salle des Associations de LAMBESC - 1er étage
Tarif : 2,50€ / oiseau,
Date limite inscription : 12 décembre
Inscriptions : Jack CHRISTY - 37, rue Louis DAQUIN - 84100 ORANGE - Tél : 06 78 02 28 97
E mail : jack.christy@orange.fr
Enlogement : 12 décembre à partir de 10 h
Remise des prix : 14 décembre à la fin du concours
Délogement : 15 décembre à la fin du concours
Renseignements : Jean-Claude QUESADA
Tél. 06 23 35 17 15

Infos COM France

PORDENONE (Italie) – International exotiques - psittacidés	25 - 29 sept.
LENS (France) – International canaris couleurs	08 - 12 oct.
LOUVEN (Belgique) - International canaris couleurs -	28 oct. - 02 nov.
REGGIO ÉMILIA (Italie) - International	16 - 23 nov.
ROSMALEN (Pays Bas) - Mondial COM 2015 (ouverture au public)	22 - 25 janvier 2015

Renseignements : Marie-Claire TARNUS : 06 61 71 65 62 – marieclairetarnus@wanadoo.fr

OISEAU CLUB PROVENCAL

CONCOURS DU 06 AU 12 OCTOBRE 2014

L ' OISEAU CLUB PROVENCAL organise une exposition ornithologique avec concours et bourse du 06 au 12 Octobre 2014 dans la salle du Centre Culturel de PEYPIN.

TOUS LES CLUBS de la ROSE et AUTRES SONT INVITES A Y PARTICIPER.

Exposant arrivant de MARSEILLE ou de TOULON (par AUBAGNE) prendre direction AIX-EN-PROVENCE et sortir à PAS DE TRETS sortie N°33, exposant arrivant d ' Aix en Provence prendre direction TOULON-MARSEILLE et sortir à PAS DE TRETS sortie N°33, puis direction PEYPIN fléchage (La salle se trouve dans le village de PEYPIN) .

Les sections mises en concours sont les suivantes :

* CANARIS de COULEUR
* CANARIS de POSTURE
* EXOTIQUES BEC DROIT
* EXOTIQUES BEC CROCHU
* HYBRIDES
* FAUNE EUROPEENNE
* INDIGENES MUTES
* CAILLES COLINS COLOMBES

Pour les oiseaux soumis à la réglementation,
Les éleveurs devront fournir une photocopie de leur certificat de capacité et de leur autorisation d'ouverture d'établissement.
Ne pourront participer que des oiseaux bagués réglementairement avec une bague fermée et au numéro de STAM de l ' éleveur ou de son club d ' affiliation avec justificatif pour les bagues 00 et/ou N1.
La classification adoptée sera celle de la R.O.S.E. (U.O.F. C.O.M. France).
Les règles sanitaires seront celles en vigueur au moment du concours. Les Présidents des Clubs vous fourniront toutes les informations nécessaires. (Certificat de provenance –Certificat vétérinaire si participation à une manifestation internationale—Autorisation de transport—Certificat de capacité)
Les organisateurs et le vétérinaire sanitaire se réservent le droit de refuser tout oiseau ne donnant pas entière satisfaction.

Pour nous permettre une bonne organisation , nous vous demandons de bien vouloir nous retourner vos feuilles d'engagement au plus tard :

LE 27 SEPTEMBRE 2014

Compte tenu du matériel dont nous disposons, nous nous réservons le droit de clôturer les inscriptions avant.
Celles-ci devront nous parvenir sur les imprimés mis à votre disposition par l'O.C.P. ou par votre Club, accompagnées des droits d 'engagement :
3 EUROS par oiseau. Le palmarès obligatoire est de 5 EUROS.
Inscription à envoyer à : **Morgane DONADU**
42 Avenue du 24 Avril 1915 les Lierres B13 - 13012 MARSEILLE
Messagerie sur Gsm: 06 49 76 70 59 Email: morganedonadu@outlook.fr

L'éleveur exposant recevra une invitation nominative permettant l'entrée gratuite avec son conjoint.
La participation à cette manifestation implique l'acceptation du règlement et de toutes décisions non prévues par le règlement et prises par le comité organisateur.

Enlogement des oiseaux :
Mardi 7 Octobre 2014 de 9h30 à 19h.
(Si problème d'horaire nous prévenir, un arrangement sera trouvé pour le lundi soir par exemple).

Jugement (Possibilité d'y assister sans perturber celui-ci, mais me prévenir)
Mercredi 9 octobre

Inauguration :
Le Vendredi 10 Octobre 2014 suivie d ' un apéritif , à 18 h 30 .
Tous les exposants sont cordialement invités.

Ouverture au public :
Le Vendredi 10 Octobre 2014 de 14h30 à 18h **uniquement pour les éleveurs exposants**.
Les Samedi 11 et Dimanche 12 Octobre 2014 de 9H00 à 12H et de 14H30 à 18H .

Palmarès et remise des prix :
Le Dimanche 12 Octobre 2014 à 11 Heures.

Clôture et délogement des oiseaux :
Le Dimanche 12 Octobre 2014 à partir de 17H30 et par ordre d'éloignement pour les oiseaux en concours et, à partir de 18H30 pour les oiseaux en bourse.

Grand prix d ' élevage :
Meilleurs pointages sur :

- 8 oiseaux en section : D, E, F1 à G2
- 6 oiseaux en section : A, H et I, J1 à K21.

Chaque exposant recevra un **diplôme** pour sa participation, et une **coupe** s'il a obtenu **un ou plusieurs** titres de champion. (Coupe en rapport avec le nombre de titres).

La coupe de la ville de PEYPIN sera attribuée à l' éleveur ayant exposé les 10 meilleurs oiseaux toutes classes confondues , **avec au moins 3 classes différentes .**

Bourse aux oiseaux :
Une bourse est organisée et ouverte à tous les exposants . Pour un oiseau en concours il est accepté 2 oiseaux en bourse , (dans la mesure des cages disponibles me contacter par téléphone, si plus) .
Seul les oiseaux avec une bague fermée sont admis. Le sexe des oiseaux est à préciser, pour les couples mettre une accolade avec un seul prix . ***Attention les prix ne doivent pas être cassés***.
Oiseaux âgés au maximum de 3 ans pour les « becs droits » et 5 ans pour les « becs crochus » .
L ' O.C.P. **prélèvera 10%** sur le montant des ventes avec **un minimum de deux euros** par oiseau.
Un oiseau de concours pourra être mis en bourse, **mais** ne sera remis à l ' acquéreur que le dimanche après 17 heures (**sauf cas très très exceptionnel**).
Le prix devra être indiqué **obligatoirement** sur la feuille d'engagement.

L ' O.C.P. s 'engage aux meilleurs soins , à l ' entretien et à la sécurité des oiseaux ainsi qu ' à suivre le règlement sanitaire en vigueur .
Le comité organisateur ne sera pas tenu pour responsable des décès ou des vols éventuels .

Les membres de l ' Oiseau Club Provençal vous souhaitent à tous bonne chance , et vous remercient de votre participation .

Pour tous les cas non prévus ou pour des informations complémentaires , je reste à votre disposition .

Amicalement.

Le Président de l ' O.C.P.
Norbert SCOTTO
Tél 04 42 32 01 13 Gsm 06 98 70 25 04

OISEAU CLUB D'ISTRES
Siège social :
73, chemin de la Manne
13800 ISTRES
Portable: 06 62 49 41 75
E-mail :
michel.brau@bbox.fr

A l'occasion du "**Salon des Oiseaux et de la Nature** ", ***L'Oiseau Club d'ISTRES*** organise un concours-Bourse qui se tiendra à ISTRES, Halle polyvalente de Rassuen (boulodrome) avenue Ange Bertolloti 13800 ISTRES, les samedi 11 et dimanche 12 octobre 2014.

Concours Faune Européenne, fringillidés exotiques et leurs hybrides et Spécial Raza Espagnol

Tous les clubs et éleveurs toutes fédérations et tous pays sont invités à participer.

La date limite de réception des inscriptions est fixée au vendredi 3 octobre 2014.

Les oiseaux seront encagés le vendredi 10 octobre après-midi : de 14h00 à 19h30 (vous pouvez me contacter si vous avez un souci avec cet horaire)

Vous trouverez ci-joint, une fiche d'engagement qui pourra être photocopiée et distribuée à chaque éleveur souhaitant s'inscrire. Ce document sera renvoyé à :

Michel BRAU : 73, chemin de la Manne 13800 - ISTRES
Portable : 06 62 49 41 75 - E-mail : michel.brau@bbox.fr

REGLEMENT Bourse:

La bourse est ouverte à tous les éleveurs **sans obligation de participer au concours.**

L'encagement est gratuit. Il sera prélevé 10 % au bénéfice de l'O.C.I. sur le montant des ventes.

Les oiseaux âgés au maximum de 3 ans pour les « bec droit » et 5 ans pour les psittacidés seront acceptés.

L'Oiseau Club d'ISTRES s'engage à faire figurer sur chacune des cages, les caractéristiques de l'oiseau (à indiquer sur la feuille d'encagement par les éleveurs), et le prix de l'oiseau.

Les oiseaux seront encagés le vendredi 10 octobre après-midi : de 14h00 à 18h30 (vous pouvez me contacter si vous avez un soucis avec cet horaire)

Les transactions se dérouleront par l'intermédiaire des membres de ***l'Oiseau Club d'ISTRES***, en nombre suffisant pour satisfaire aux différentes tâches de surveillance et d'entretien.

Les oiseaux cédés, mis en vente, pourront être remis immédiatement à l'acheteur.

Les éleveurs retireront leurs oiseaux le dimanche 12 octobre après 18h30.

REGLEMENT Concours Faune Européenne , fringillidés exotiques et leurs hybrides et Spécial Raza Espagnol

Jugement à l'anglaise

Juge faune européenne : Jean-Michel Eytorff et Jacques Faivre (Juges CNJF & OMJ - COM France)

Juge posture : Ferran Girones Limeres et Patrice De Paemelaere (Juge CNJF & OMJ - COM France)

Les droits d'encagement sont fixés à 3 € par oiseau.

20 oiseaux engagés donnent droit à 10 oiseaux suplémentaires gratuit.

Dans tous les cas, les éleveurs transmettront aux organisateurs, un exemplaire des feuilles d'engagement concours, bourse, et annexe **ainsi qu'un chèque libellé à l'ordre de O C I,** représentant le montant des engagements.

Seules les classes UOF élargies aux classes spécifiques retenues par les organisateurs seront acceptées.

Classe spécifiques ;

 Une classe spécifique est prévue pour des Razas à fond rouge,

Voir tableau des classes ci-après.

Ne pourront participer que des oiseaux bagués réglementairement avec une bague fermée.

Les oiseaux mis en concours peuvent être cédés et retirés immédiatement sauf les champions qui ne pourront être retirés du concours que le dimanche après 17h, ou cas très exceptionnel voir le comité organisateur.

Les éleveurs participants pourront assister aux jugements.

Sécurité

La sécurité des oiseaux sera assurée pendant toute la durée de l'exposition par ;

 Une surveillance active de jour par du personnel,

 La présence d'un gardien de nuit dans la salle durant les 2 nuits de l'exposition,

 Une barrière de sécurité devant les présentoirs pour maintenir le public à une distance respectable des oiseaux.

Récompenses

Un diplôme déclinant les titres ou de participation à chaque participant.

Une cocarde pour les 3 premiers oiseaux classés dans chaque classes

Challenge Raza calculé sur 8 oiseaux

Challenge faune europénne calculé sur 6 oiseaux

Challenge fringillidés exotiques calculé sur 6 oiseaux

Challenge hybrides calculé sur 6 oiseaux.

Prix au meilleur raza
Prix au meilleur faune europénne
Prix au meilleur fringillidé exotique
Prix au meilleur Hybride

CONTROLE SANITAIRE

. Réglementation sanitaire en vigueur au moment de l'exposition.

. Les formalités relatives à la présentation des oiseaux (attestation de provenance mentionnant l'absence de maladies infectieuses en particulier la maladie de Newcastle) seront demandées aux DSV concernées par les organisateurs, dans la limite du respect des dates limites d'engagement.

. Le vétérinaire sanitaire, Mme SUYWENS C, contrôlera l'état sanitaire de tous les oiseaux ainsi que les documents obligatoires fournis par les exposants.

. Les oiseaux reconnus suspects de maladies à l'encagement ne seront pas acceptés.

. Tout spécimen présentant des symptômes d'affection pathologique au cours de I' exposition sera isolé en local sanitaire.

. Les organisateurs et le vétérinaire sanitaire se réservent le droit de refuser tous les oiseaux ne donnant pas entière satisfaction sanitaire.

Pièces à fournir :

L'éleveur exposant devra fournir une déclaration sur I' honneur, attestant que ses oiseaux n'ont pas participé à une exposition internationale dans un délai de moins de 30 jours. (Modèle ci-joint, à nous retourner signée ou à apporter le jour de I' encagement)

Dans le cas contraire l'éleveur devra fournir un certificat vétérinaire de moins de 5 jours attestant de la bonne santé des oiseaux présentés avec leur identification de bague.

Les oiseaux d'espèces protégées par la Convention de Washington (annexe A du règlemen337/97 Cites) ou par la Loi de 1976 (faune européenne en phénotype sauvage, espèces inscrites à I' arrête du 17Avril1981 fixant la liste des espèces protégées), ainsi que les oiseaux d'espèces protégées représentées sur le territoire du département de la Guyane(arrêté du 16 Mai 1986),ne pourront être engagés que par les éleveurs titulaires du certificat de capacité ou de I' autorisation préfectorale de détention pour l 'élevage de ces espèces .

La copie du certificat de capacité et d'ouverture d'établissement ou de I' autorisation de détention sera jointe au formulaire d'engagement ainsi que l'attestation de marquage.

Les variétés de ces espèces présentant des caractères de mutation obtenus par sélection pourront être engagées, sans formalité particulière.

Calendrier de l'exposition :

Vendredi 3 octobre : Date limite de réception des feuilles d'engagement.

Vendredi 10 octobre : Enlogement des oiseaux de 14h00 à 19h30 (vous pouvez me contacter si vous avez un souci avec cet horaire)

Samedi 11 octobre : jugement des oiseaux en présence des éleveurs

Ouverture au public de 9h30 à 18h00

Dimanche 12 octobre : Ouverture au public de 9h30 à 18h00

Remise des prix à 11h00.

Délogement des oiseaux bourse 18h30-concours 19h00

Entrée Exposition :

Adulte 4€ gratuit pour les enfants accompagnés de moins de 12 ans

Exposant Bourse et/ou concours : 1 entrée gratuite valable 2 jours sur présentation de la carte d'identité de l'éleveur exposant.

Ces entrées ne sauraient en aucun cas être cédées à un tiers.

Vous trouverez toutes ces informations et tous les documents sur les sites :

 d'ICC : http://carduelis.carduelis.pagesperso-orange.fr/index.html

 et de l'OCI : http://carduelis.carduelis.pagesperso-orange.fr/OCI/index.htm

Les membres de ***l'Oiseau Club d'ISTRES*** vous réserveront le meilleur accueil et vous espèrent nombreux.

Le Président de l'**O.C.I** :
Michel BRAU

Lieu :
Halle Polyvalente de Rassuen (boulodrome couvert)
Avenue Ange Bertolloti
13800 Istres

Coordonnées GPS
Latitude : 43.494355
Longitude : 4.974237

Oiseau Club d'Antibes Juan-les-Pins
REGION ORNITHOLOGIQUE DU SUD-EST
UOF . COM . FRANCE

ESPACES FORT CARRE D'ANTIBES
41 ème FESTIVAL DE LA FLEUR ET DE L'OISEAU

CHALLENGE FRANCIS FAURE
FESTIVAL CT3C
REGIONAL C D E

DATES LIMITE D'INSCRIPTION : 1er novembre 2014

Enlogement : mercredi 05 novembre 2014 (9H à 19H)
Jugement : jeudi 06 et vendredi 07 novembre
Inauguration : samedi 08 novembre en présence de Monsieur le Maire
Portes ouvertes au public : samedi 08 novembre et dimanche 09 novembre 2014 de 10H00 à 18H00
Délogement : dimanche 09 novembre 2014 (à partir de 18H)

NB : Les organisateurs s'engagent à utiliser uniquement des cages conformes à la réglementation UOF(COM France).

INSCRIPTION :
Réception des feuilles accompagnées **obligatoirement** du paiement à :
Michel PALAUQUI
Lyautey B - 4 Rue Justin Montolivo - 06 000 NICE
Mail : palauqui.michel@orange.fr - tél : 0493924635 – GSM : 06 83 11 70 03

TARIFS : Individuel 3 euros - Stam : 10€ - Palmarès : 5€

JUGES :

Couleurs : Francis LEMOINE
Postures : Bruno CHETTA
Psittacidés : Denis FRAMERY et Jérémy PELLERIN (élève juge 3ème année)
Faune Européenne : Jacques FAIVRE
Exotiques : Thierry CHEVALIER
Colombidés : Jean-Paul DAMOISEAU

Toutes sections (sauf chant) au meilleur total : d'1 stam (harmonie comprise) et de 3 individuels d'une même classe ou race excepté pour psittacidés (total de 3 individuels).
Classement des 10 premiers de chacun des groupes.
Attribution du CHALLENGE définitif à l'éleveur vainqueur de 3 éditions.

RENSEIGNEMENTS :
Mr DOTTA MICHEL Tel 06 08 93 46 97
Mail : michel.dotta@orange.fr

Mr Michel PALAUQUI : Tel / Fax : 04 93 92 46 35 GSM : 06 83 11 70 03
Mail : palauqui.michel@orange.fr

Mr GILLE DOMINIQUE : tel 06 84 53 57 37
Mail : gilledominique@wanadoo.fr

REGLEMENTATION
FORMALITES VETERINAIRE
Réglementation en vigueur au moment du concours. Les formalités relatives à la présentation des oiseaux (attestation de provenance, mentionnant l'absence de maladies infectieuses seront demandées aux DSV.

DANS LA LIMITE DU RESPECT DES DATES LIMITES D'ENGAGEMENT :
Le vétérinaire du club contrôlera l'état sanitaire de tous les oiseaux ainsi que les documents obligatoires
Les organisateurs et le vétérinaire se réserve le droit de refuser tous les oiseaux ne donnant pas entière satisfaction sanitaire.
*L'éleveur exposant devra fournir une déclaration sur l'honneur attestant que ses oiseaux n'ont pas participés à une exposition international dans un délai de moins de 30 jours.
*Dans le cas contraire l'éleveur devra fournir un certificat vétérinaire de moins de 5 jours attestant de la bonne santé des oiseaux présentés avec leur identification de bague.
*Les oiseaux d'espèces protégées pas la convention de WASHINGTON (annexe A du règlement 337/97Cites) ou par la loi de 1976 (espèces inscrites a l'arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des espèces protégés) ainsi que les oiseaux d'espèces protégées représentées sur le territoire du département de la GUYANE (arrêté du 16mai 1986) ne pourront être engagées que par les éleveurs détenteurs du certificat de capacité ou de l'autorisation préfectorale de détention pour l'élevage de ces espèces.
La copie du certificat de capacité ou de l'autorisation de détention sera jointe au formulaire d'engagement. Les variétés de ces espèces présentant des caractères de mutation obtenus par sélection pourront être engagées dans les classes prévues par l'UOF COM France, sans formalité particulière.

INFORMATION A TOUS LES PARTICIPANTS
Les cages seront fournies par l'oiseau club d'ANTIBES

RECOMPENSES :
MEDAILLES OR ; ARGENT ; BRONZE + DIPLOMES AUX 3 PREMIERS DE CHAQUE CLASSES

GRAND PRIX
D'élevage canari de posture (8 oiseaux)
D'élevage canari couleur (8 oiseaux)
Pour les deux sections meilleur pointage du salon

PRIX SPECIAUX
Exotique à bec droit (8 oiseaux) ; et meilleur oiseau du salon
Colombes (8 oiseaux) ; et meilleur oiseau du salon
Exotique à bec crochu :
- Grand prix perruches ondulées couleurs +postures (8 oiseaux)
- Grand prix agapornis (8 oiseaux)
- Grand prix petite perruches (8 oiseaux)
- Grand prix moyennes perruches (8 oiseaux)
- Grand prix grandes perruches (8 oiseaux)
- Grand prix perroquets (4 oiseaux)

« Meilleur éleveur en bec crochu »

Week-end thalasso en hôtel ***
Pièces uniques en verrerie
Nombreux lots

BOURSE :
Les oiseaux devront être de propre élevage ; Présenter un réel intérêt pour l'élevage ; Etre de santé irréprochable et bagués de 2013 / 2014.
3 oiseaux en bourse pour 1 présenté en concours, sinon participation au concours 1,50€ par oiseaux sera demandé à l'encagement.
Un prélèvement de 10% sur les ventes sera retenu par l'organisation.

RESULTAT DU CONCOURS
Le samedi sur **http://www.oiseauxclubantibes.com**

Le Président de l'OISEAU CLUB D'ANTIBES.
MICHEL DOTTA

La Région Ornithologique du Sud-Est
L'Amicale Ornithologique la Provençale Ollioules

Vous invitent à participer au
Championnat de la R.O.S.E

Du 13 au 16 novembre 2014
Salle du jardin d'Hiver - 4303 ancien chemin de Toulon
83110 SANARY SUR MER

SANARY SUR MER
C'est où ?

Par la route, en voiture : De Marseille, Aix, Hyères ou Toulon, A50 sortie N°12 Bandol-Sanary sur Mer. De suite après la sortie de l'autoroute prendre à droite au rond-point, puis au deuxième rond-point tourner à droite, aller tout droit, suivre direction Jardin d'Hiver.

CALENDRIER

Jeudi 13 novembre	**A partir de 14h Arrivée et enlogement des oiseaux**
Vendredi 14 novembre	**Jugement des oiseaux- à partir de 14h visites scolaires**
	Inauguration officielle (sera confirmée plus tard)
Samedi 15 novembre	**Jugement commentés fin à 12H.(Ouverture aux éleveurs participants uniquement à partir de 9h, pour assister aux jugements commentés)**
	Ouverture au public de 14 à 18h
Dimanche 16 novembre	**Ouverture au public de 9h à 17h30**
	Remise des prix à 15h
	Délogement des oiseaux : Bourse 16h30 Concours 18h

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'engagement sont fixés à **3.00€ par oiseau** pour les éleveurs à jour de cotisation R.O.S.E.
Une participation à la cotisation R.O.S.E. de **0.50€ par oiseau** sera demandée aux éleveurs non à jour de cotisation. (avec un **maximum de 5.00€)**

- Pour 5 oiseaux inscrits par un éleveur le 6ème est gratuit.
- Pour 15 oiseaux inscrits par un éleveur le 16ème et le 17ème sont gratuits.
- Pour 25 oiseaux inscrits par un éleveur le 26ème, le 27ème et le 28ème sont gratuits.
- Etc …

Le prix du palmarès édition papier est de **5,00 €.**
Palmarès par informatique **GRATUIT** (fournir une adresse E-mail valide)

NOUVEAUTÉ

Vous devez préciser « Catégorie de l'éleveur » pour cela cochez la case « débutant » ou « confirmé » avant d'inscrire vos oiseaux.

Les éleveurs transmettront aux organisateurs (adresse ci-dessous), un exemplaire des feuilles d'engagement concours et bourse, **ainsi qu'un chèque libellé à l'ordre de A.O.P.,** représentant le montant des engagements et éventuellement du palmarès.

Au plus tard le 05 novembre 2014,

Et ce afin de permettre les démarches auprès des DD(CS) PP dans les délais réglementaires.

En cas de retard les éleveurs devront se charger de celles-ci.

Les organisateurs se réservent le droit de clore les engagements plus tôt si les impératifs de matériel le nécessitent.

Pour tous renseignements téléchargement et et envoi des feuilles d'engagement:
Marie Claire TARNUS
23 chemin du vieux four - 83150 BANDOL
☎ 06 61 71 65 62 - Fax 04 27 50 28 60 - ✉ marieclairetarnus@wanadoo.fr
💻 http://www.r13rose.fr - https://www.facebook.com/groups/1438848943041355/

JUGEMENT

Vendredi 14 et samedi 15 novembre :

- Canari de couleur : **Alain CHEVALLIER – Jean Albert EUDE**
- Canari de posture : **Patrice DE PAEMELAERE – Denis TRUCHI**
- Faune européenne et hybrides : **Jean Luc BERDUREAU**
- Exotique bec droit et colombidés : **Christian DELFOSSE- Pierre LOPEZ**
- Psittacidés: **Olivier BEAUCHET**
- Canari de chant harz : **Maurice LEVEL**

Les juges départageront les oiseaux et leur attribueront un pointage selon les règles des expositions internationales COM. : 90 ou + (360 ou +) pour obtenir un titre de Champion, second ou troisième
Les décisions des juges seront sans appel.

Samedi 15 novembre de 9h à 12h : Rencontre technique Juges-éleveurs
Ouverture aux éleveurs exposants uniquement

REGLEMENT INTERIEUR

- Le Championnat de la R.O.S.E. est ouvert à tous les éleveurs des clubs situés sur le territoire de la région quel que soit leur entité d'appartenance et aux éleveurs adhérents directs de l'UOF. Le club organisateur pourra avec accord du bureau de la ROSE inviter des clubs voisins ayant leur activité hors du territoire de la région 13.(Article 10 du cahier des charges du championnat de la ROSE.)
- Les éleveurs baguant à une autre fédération française ou club technique devront fournir une attestation de celui-ci pour justifier de leur numéro de souche.
- Ne pourront participer que des oiseaux bagués réglementairement avec une bague fermée et au numéro de stam (souche) de l'éleveur. Si le numéro de stam (souche) de l'éleveur ne figure pas sur la bague, (bagues club ou 00) une attestation de la société ayant délivré la bague sera exigée et devra être jointe à la feuille d'engagementLes oiseaux mis en concours peuvent être cédés selon les mêmes modalités que la bourse, ils ne pourront être retirés du concours que le dimanche à 15h.
- Il n'y a pas de limitation du nombre d'oiseaux (stam ou individuel).
- Les sections mises en concours sont : canaris de chant « harz », de couleur et de posture, exotiques bec droit, psittacidés, hybrides, indigènes, indigènes mutés, colombidés, cailles et colins
- La classification prise en compte est celle établie par l'UOF COM France en cours de validité, elle est téléchargeable sur le site UOF : http://ornithologies.fr
- L'âge maximal pour le jugement est fixé par la classification UOF en vigueur.
- Les oiseaux d'espèces protégées de faune européenne (espèces inscrites à l'arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des espèces protégées), les oiseaux d'espèces protégées représentées sur le territoire du département de la Guyane (arrêté du 16 Mai 1986), ainsi que les oiseaux inscrits à l'annexe A du règlement 337/97 (Cites), ne pourront être engagés que par **les éleveurs titulaires du Certificat de Capacité ou de l'autorisation préfectorale de détention pour l'élevage de ces espèces.**
- **La copie de l'autorisation de détention ou du Certificat de Capacité accompagné de l'ouverture d'établissement d'élevage, sera jointe au formulaire d'engagement. De plus une copie des attestations de marquage justifiant les souches accompagnera les oiseaux.**
- Les variétés de ces espèces présentant des caractères de mutation obtenus par sélection pourront être engagées dans les classes prévues par l'UOF (COM France), sans formalité particulière.
- Cet article est susceptible d'être modifié dans le cadre d'une évolution de la réglementation.

FORMALITES VETERINAIRES*

*(sous réserve de confirmation et d'évolution) :

- Le comité d'Organisation se chargera de la demande des **attestations départementales de provenance**, mentionnant l'absence de maladies infectieuses, en particulier la maladie de Newcastle auprès des DD(CS)PP concernées. Attention en cas de reception des feuilles d'engagement après le 5 novembre, l'éleveur devra fournir lui-même cette attestation.
- En cas de participation à une ou plusieurs manifestations internationales en France ou à l'étranger, dans les 30 jours précédant le championat de la R.O.S.E, l'éleveur devra fournir un certificat vétérinaire de bonne santé datant de moins de 5 jours, garantissant l'état sanitaire de l'élevage d'origine. Celui-ci devra accompagner les oiseaux.
- Les éleveurs qui n'ont pas participé à une manifestation internationale seront normalement dispensés de ce certificat et fournir une déclaration sur l'honneur (modèle ci-joint) attestant que ses oiseaux n'ont pas participé à une manifestation internationale dans les 30 jours précédant le championat de la R.O.S.E. un certificat sanitaire pourra toutefois leur être demandé si l'état sanitaire du département d'origine l'exige au moment de l'exposition.
- Les organisateurs et le vétérinaire sanitaire se réservent le droit de refuser tous les oiseaux ne donnant pas entière satisfaction sanitaire.

CHARTE DE QUALITE

Les organisateurs respecteront la charte des manifestations organisées par l'UOF-COM France adoptée par les présidents de région le 22 avril 2006 et modifiée le 27 mai 2007.

Les organisateurs s'engagent à utiliser uniquement des cages conformes au bien-être animal, aux meilleurs soins, à l'entretien, à la sécurité des oiseaux et à suivre la réglementation sanitaire en vigueur.

BOURSE DE CESSION ET D'ECHANGE OUVERTE AUX ELEVEURS EXPOSANTS

- La bourse est ouverte aux seuls participants du concours, dans la mesure des cages disponibles.
- Pour 1 oiseau en concours, chaque exposant pourra inscrire au maximum 2 oiseaux en bourse.
- Il ne sera pas demandé de droit d'inscription.
- Un prélèvement de **15 %** sur les ventes sera effectué par les organisateurs.
- Une consigne sera mise en place dans l'enceinte de la bourse à disposition des oiseaux en transit,

il sera perçu un droit de 0.50€ par oiseau quelque soit la durée de la consigne.

Aucun cageot de transport ne pourra circuler dans l'exposition)

- Les oiseaux devront être de propre élevage, munis de bagues fermées réglementaires, présenter un réel intérêt pour l'élevage et être de santé irréprochable.
- Les oiseaux seront bagués aux diamètres réglementaires et âgés au maximum de 2 ans (2013 et 2014) pour les becs droits et 3 à 5 ans pour les psittacidés (12, 13, 14 pour les petits psittacidés, 10, 11, 12, 13, 14, pour les grands psittacidés).
- Les organisateurs se réservent le droit d'écarter tout oiseau qui ne correspond pas à ces critères.
- Les inscriptions peuvent se faire sur formulaire UOF standard ou sur le modèle ci-joint.

APPLICATION DU REGLEMENT

Tout exposant accepte que ses oiseaux puissent être photographiés et filmés librement après jugement.

Il n'autorise l'utilisation ou la diffusion ultérieure des photographies ou films réalisés qu'avec l'accord exclusif de l'organisation pour une utilisation en lien direct avec les activités ornithologiques. Sur chaque photo utilisée ou diffusée sera mentionné le nom de l'éleveur

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des accidents, pertes, vols ou mortalités dont les oiseaux pourraient être victimes, quelle qu'en soit la cause. Aucune indemnisation quelconque ne pourra être exigée. L'éleveur renonce à toutes poursuites contre les organisateurs. Le seul fait d'engager des oiseaux, implique l'acceptation du présent règlement.

Le Comité Organisateur sera seul habilité à trancher tous les cas non prévus par le présent règlement.

Les membres du bureau de la R.O.S.E., et de « l'Amicale Ornithologique La Provençale Ollioules », les bénévoles de l'Association, la municipalité de Sanary sur Mer, s'efforceront de vous réserver le meilleur accueil, et prendront le plus grand soin des oiseaux que vous leur confierez. Ils espèrent vous recevoir très nombreux, vous souhaitent une excellente saison de concours et vous remercient de votre participation.

Pour le Comité d'Organisation
Marie Claire TARNUS

Annexe 1 : RECOMPENSES DU CHAMPIONAT DE LA R.O.S.E.

MEILLEURS OISEAUX : 1 engagement au National + palmarès

1. CANARI DE CHANT HARZ
2. CANARI LIPOCHROME
3. CANARI MELANINE CLASSIQUE
4. CANARI NOUVELLES COULEURS
5. CANARI COULEURS MOSAÏQUES
6. CANARI POSTURE PLUMES FRISEES
7. CANARI POSTURE PLUMES LISSES
8. EXOTIQUE DOMESTIQUE
9. EXOTIQUE NON DOMESTIQUE
10. CAILLE ET COLOMBE
11. FAUNE EUROPEENNE
12. HYBRIDE
13. PERRUCHE ONDULEE
14. AGAPORNIS
15. PETITE ET MOYENNE PERRUCHE
16. GRANDE PERRUCHE-LORI ET PERROQUET

GRANDS PRIX DÉBUTANT (*)

sur 4 oiseaux minimim 360 pts : 2 engagements au National + palmarès

GRANDS PRIX CONFIRMÉ (**)

sur 8 oiseaux minimim 720 pts : 2 engagements au National + palmarès

17. CANARI DE CHANT
18. CANARI LIPOCHROME
19. CANARI MELANINE CLASSIQUE
20. CANARI NOUVELLES COULEURS
21. CANARI COULEURS MOSAÏQUES
22. CANARI POSTURE PLUMES FRISEES
23. CANARI POSTURE PLUMES LISSES
24. EXOTIQUE DOMESTIQUE
25. EXOTIQUE NON DOMESTIQUE
26. CAILLE ET COLOMBE (*) 3 oiseaux minimum 270pts - (**) (6 oiseaux minimum 540pts)
27. FAUNE EUROPEENNE (*) 3 oiseaux minimum 270pts - (**) (6 oiseaux minimum 540pts)
28. HYBRIDE (*) 3 oiseaux minimum 270pts - (**) (6 oiseaux minimum 540pts)
29. PERRUCHE ONDULEE
30. AGAPORNIS
31. PETITE ET MOYENNE PERRUCHE
32. GRANDE PERRUCHE-LORI ET PERROQUET (*) 3 oiseaux minimum 270pts
    (**) (6 oiseaux minimum 540pts)

Les prix de meilleurs oiseaux se cumulent avec les grands prix.
Chaque Champion recevra une cocarde et un diplôme.
Chaque éleveur recevra un diplôme de résultat et de participation et un objet souvenir.

Les présidents de club ont accepté ce principe en réunion de septembre 2012

RAPPEL INFORMATIONS IMPORTANTES :
Seuls les éleveurs participants au Championat de la R.O.S.E peuvent bénéficier de la participation de la région aux convoyage du National et du Mondial

UOF - COM France - CONCOURS

FEUILLE D'ENGAGEMENT:

Ville :

M. ou Mme …….. …….. Date: ……

Adresse : ……

CP……. Ville: …… Tél.: ……

Email : …… Fax: ……..

Société : ……

Région : 13 N° de souche UOF : ……. Autres N° de Souche (fournir un justificatif) ……. ……

Catégorie de l'éleveur : ☐ **Débutant** ☐ **Confirmé**

IND	Section	Classe	Souche	Bague	Année	Désignation : Race, Couleur, Type…	Prix (event.)	Organi-sation
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								

Note: *l'inscription doit se faire dans l'ordre de la classification UOFCOM France, une feuille "STAM", une "INDIVIDUEL" un changement de sujet ne pourra être fait que s'il appartient exactement à la même section et à la même classe*

Nombre d'oiseaux engagés : ……..

	- €	X		:	- €	
R2	- €	X		:	- €	
R1	- €	X			- €	
Palmarès						
	- €	X		:	- €	

TOTAL à payer : **- €**

Signature :

Les oiseaux arriveront le : ……..

- par convoyeur : M.……

- par transporteur : ……(nom)

à ……

les cageots doivent toujours être accompagnés d'une feuille d'engagement.

Seront repris par M.……

ou réexpédiés à l'adresse suivante : ……..

……

Modèle déposé - UOF-COM France

UOF - COM France - CONCOURS

FEUILLE D'ENGAGEMENT:

Ville :

M. ou Mme …….. …… Date: ……

Adresse : ……

CP……. Ville: …… Tél.: ……

Email : …… Fax: ……..

Société : ……

Région : 13 N° de souche UOF : …… Autres N° de Souche (fournir un justificatif) …… ……

Catégorie de l'éleveur : ☐ **Débutant** ☐ **Confirmé**

	STAM	Section	Classe	Souche	Bague	Année	Désignation : Race, Couleur, Type…	Prix (event.)	Organisation
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									

Note: *l'inscription doit se faire dans l'ordre de la classification UOFCOM France, une feuille "STAM", une "INDIVIDUEL" un changement de sujet ne pourra être fait que s'il appartient exactement à la même section et à la même classe*

Nombre d'oiseaux engagés : ……..

individuels - € X ☐ : - €

stams - € X ☐ : - €

Palmarès - € X ☐ : - €

TOTAL à payer : **- €**

Signature :

Les oiseaux arriveront le : ……..

- par convoyeur : M.……

- par transporteur : ……..(nom)

à ……

les cageots doivent toujours être accompagnés d'une feuille d'engagement.

Seront repris par M.……

ou réexpédiés à l'adresse suivante : ……..

……

Modèle déposé - UOF-COM France

UOF - COM France - BOURSE

FEUILLE D'ENGAGEMENT:

Ville :

M. ou Mme …….. …… Date: ……

Adresse : ……

CP…… Ville: …… Tél.: ……

Email : …… Fax: ……

Société : ……

Région : 13 N° de souche UOF : …… Autres N° de Souche (fournir un justificatif) …… ……

IND	Section	Classe	Souche	Bague	Année	Désignation : Race, Couleur, Type…	Prix (event.)	Organi-sation
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								
IND								

Note: *l'inscription doit se faire dans l'ordre de la classification UOFCOM France, une feuille "STAM", une "INDIVIDUEL" un changement de sujet ne pourra être fait que s'il appartient exactement à la même section et à la même classe*

Nombre d'oiseaux engagés : ……..

	- €	X		:	- €
R2	- €	X		:	- €
R1	- €	X			- €
Palmarès					
	- €	X		:	- €

TOTAL à payer : **- €**

Signature :

Les oiseaux arriveront le : ……..

- par convoyeur : M……

- par transporteur : ……(nom)

à ……

les cageots doivent toujours être accompagnés d'une feuille d'engagement.

Seront repris par M……

ou réexpédiés à l'adresse suivante : ……..

……

Modèle déposé - UOF-COM France

Annexe IV

DECLARATION SUR L'HONNEUR POUR LA PARTICIPATION A DES EXPOSITIONS OU A DES RASSEMBLEMENTS D'OISEAUX D'ORNEMENT

Je soussigné(e):
Adresse
Club
N° de souche.
Fédération

Certifie que les oiseaux faisant l'objet de ma feuille d'engagement à :

sont nés dans mon élevage, et issus de parents eux-mêmes nés et élevé en captivité depuis plus de deux générations.

aration sur l'honneur

que mes oiseaux sont en bonne santé.

- avoir - ne pas avoir – (*rayer la mention inutile)* participe a des manifestations a caractere international dans les 30 jours pré-cédant la manifestation; (une manifestation est considérée comme internationale dès la présence d'un oiseau étranger).

Rappel : Il est impératif de fournir un certificat sanitaire datant de 5 jours au plus, garantissant l'état sanitaire de l'élevage dans les 30 jours suivant la participation à une manifestation internationale.

- avoir participé dans les 30 derniers jours aux manifestations suivantes :

Date :	Lieu :	Club organisateur

- n' avoir pas remarque, au sein de mon elevage, au cours des 21 derniers jours, des cas de mortalite ou de morbidité anormale.

- presenter mes oiseaux dans les conditions compatibles avec la reglementation relative au bien etre des animaux.

Certifié exact, le
Signature de l'éleveur exposant